

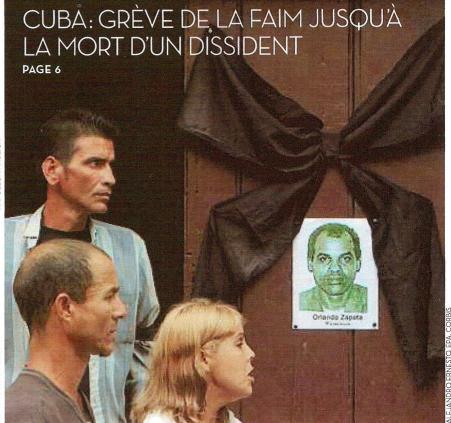
Génocide rwandais Les complicités françaises

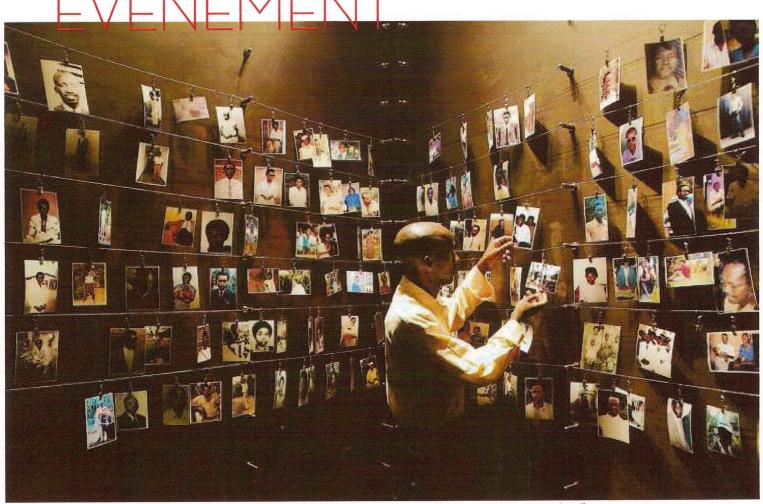
Nicolas Sarkozy est aujourd'hui au Rwanda pour tenter de renouer avec Kigali, mais des zones d'ombre demeurent sur le rôle de la France.

PAGE 2-4









Un survivant devant des photos de victimes du génocide rwandais, en 2004, au mémorial Gisozi, à Kigali. 800 000 personnes ont été tuées entre avril et juillet 1994. PHOTO RADU SIGHETLREUTERS

Seize ans après le génocide, la visite du président français à Kigali aujourd'hui marque la détente entre les deux pays. Avec ou sans mea culpa.

Sarkozy au Rwanda pour tourner la page

Par **THOMAS HOFNUNG** Envoyé spécial à Libreville (Gabon)

uels mots pour le dire? Aujourd'hui, lors d'une visite de quelques heures à Kigali, Nicolas Sarkozy n'échappera pas à l'évocation du rôle de la France dans le génocide de 1994 au Rwanda. Mais jusqu'où ira-t-il? Après seize ans de brouille entre les deux pays, dont trois de rupture diplomatique, le président rwandais, Paul Kagame, dit ne pas demander d'excuses publiques françaises. Mais il les attend. Que reproche Kigali à la France? Avant le massacre, Paris a formé et épaulé l'armée (à dominante hutue) et les milices gouvernementales qui allaient commettre l'irréparable. Durant le génocide, les autorités françaises ont reçu des émissaires du gouvernement provisoire qui menait la campagne d'anéantissement des Tut-

sis et Hutus modérés, faisant 800000 morts entre avril et juillet 1994. Paris a toujours affirmé tout ignorer du projet de génocide ourdi par le pouvoir en place. En 1998, une mission d'information parlementaire, dirigée par le socialiste Paul Quilès, avait conclu à une série de

REPÈRES



RWANDA Superficie 26 340 km² Population 9,8 millions d'habitants PIB par habitant 370 euros Croissance 5,3 % Religions: catholiques 56,5%, protestants 26%, adventistes 11,1%, musulmans 4,6%, autres 1,8% 167° (sur 182) rang de l'IDH Sources IPM, Pand, Cut 183

Les ethnies au Rwanda

84%
Hutus

15%
Tutsis
Twas

Source: www.ciagov ©

1er juillet 1962 Indépendance du Rwanda.
1975 La France prend la relève de la Belgique comme «parrain» du Rwanda.
1er octobre 1990 Le Front

1er octobre 1990 Le Front patriotique rwandais (FPR, composé d'exilés tutsis) attaque depuis l'Ouganda. La France lance l'opération Noroît pour évacuer ses ressortissants. Très vite, l'intervention française se transforme en une mission de soutien et de formation de l'armée rwandaise. Des officiers français partici-

L'ESSENTIEL

LE CONTEXTE

Sarkozy se rend au Rwanda aujourd'hui.

L'ENJEU

Le Président présentera-t-il ses excuses pour le rôle de la France dans le génocide?

défaillances, exonérant la France de toute responsabilité directe dans le génocide.

Pragmatique, Nicolas Sarkozy est désireux de se tourner au plus vite vers l'avenir. Son escale à Kigali doit parachever un processus de rapprochement entamé dès le lendemain de son élection, en mai 2007. Il s'était notamment fixé comme priorité de solder les différends avec trois pays sur le continent noir: l'Angola, la Côte-d'Ivoire et le Rwanda.

FAUTES. L'Elysée a veillé, toutefois, à ne pas donner trop de solennité à cette visite : aucun grand discours n'est prévu, juste une simple conférence de presse conjointe des deux présidents. Mais nul doute que chaque mot aura été pesé et soupesé par Paris. A la fin des années 90, les Nations unies, la Belgique – l'ancienne puissance coloniale – et même les Etats Unis avaient présenté leurs excuses au peuple rwandais pour n'avoir pas su empêcher le «crime des crimes». La France s'y est toujours

refusée. Allergique à toute idée de repentance, Nicolas Sarkozy ne devrait pas demander pardon pour des fautes que la France ne reconnaît pas. Cette semaine, un conseiller du Président confiait: «Le chef de l'Etat va réaffirmer qu'il s'agit d'une responsabilité collective de la communauté internationale, que la France y a sa part et qu'il faut reconnaître que des erreurs ont été commises.» Sans s'appesantir. Dès la fin 2007, lors d'un sommet Europe-Afrique à Lisbonne, il avait parlé d'«erreurs» devant Paul Kagame.

L'année suivante, son ministre des Affaires étrangères, Bernard Kouchner, avait été plus loin, évoquant à Kigali des «fautes politiques» françaises. Ulcéré, Edouard Balladur, Premier ministre à l'époque des faits, s'était

plaint à l'Elysée et des officiers ayant servi dans l'opération Turquoise, montée à la hâte par la France à la fin du génocide, ont protesté.

A Kigali, Nicolas Sarkozy devrait, en tout cas, être l'abri de la mésaventure subie, en 2004, par le secrétaire d'Etat à la Coopération, Renaud Muselier. Représentant la France aux commémorations du dixième anniversaire du génocide, il avait été publiquement interpellé par Paul Kagame lors d'une cérémonie dans un stade de la capitale. Furieux, le secrétaire d'Etat avait prestement quitté le pays. Deux ans et demi plus tard, le juge antiterroriste Jean-Louis Bruguière, chargé de l'enquête sur le crash de l'avion de l'ancien président rwandais (hutu) Juvénal Habyarimana, dont l'équipage était

français, lançait des mandats d'arrêt contre neuf proches du président Kagame, soupçonnés d'être impliqués dans l'attentat qui donna le signal du massacre. Aussitôt, Kigali rompait ses relations diplomatiques avec la France.

VIRGINITÉ. Les temps ont changé. Bruguière est parti à la retraite et son enquête s'est largement dégonflée avec la rétractation de plusieurs témoins clés (lire page 4). En novembre 2008, l'une des neuf personnes recherchées

Pragmatique, Nicolas Sarkozy est désireux de se tourner au plus vite vers l'avenir. Son escale à Kigali doit parachever un processus de rapprochement entamé dès son élection.

> par la justice française s'est livrée volontairement. Chef du protocole de Kagame, Rose Kabuye a été entendue à plusieurs reprises par le juge Marc Trévidic, mais laissée en liberté. Paul Kagame, lui, est toujours là. Mais affaibli. A la suite de la publication, l'an dernier, d'un rapport de l'ONU sur l'implication de son pays dans le conflit dans l'est de la république démocratique du Congo, plusieurs pays ont suspendu leur assistance financière. Or le budget du Rwanda dépend pour 50% de l'aide internationale. Entre Sarkozy, désireux de tourner la page, et Kagame, soucieux de se refaire une virginité et de trouver de nouveaux partenaires, l'heure était sans doute arrivée d'apurer les comptes. Avec ou sans excuses de la France.

André Guichaoua, professeur à Paris-I et témoin-expert près le TPI pour le Rwanda:

«L'Etat français doit des excuses aux Rwandais»

ndré Guichaoua, professeur à l'université Paris-I et témoin-expert près le Tribunal pénal international pour le Rwanda, vient de publier Rwanda: de la guerre au génocide (édition La Découverte). Il y revient longuement sur le rôle joué par la France, notamment de 1990 à 1994.

Comment expliquer l'implication de la France dans la guerre au côté du régime Habyarimana contre le Front patriotique rwandais (FPR) en 1990?

Depuis 1975, la France s'était substituée aux Belges pour assurer la stabilité de la région des Grands Lacs. Le Rwanda apparaissait comme un pied-à-terre solide. A cette époque, il n'y avait pas de critère francophone ou de défense du pré carré. En 1990 [après l'attaque du FPR, ndlr], la France n'a pas été la seule à intervenir. La Belgique et le Congo aussi. Personne ne contestait la légitimité de l'intervention militaire française face à une rébellion largement désavouée par la majorité des pays riverains à l'époque. La France soutenait un régime qu'elle stimait légitime. Le problème, c'est que la France n'a pas analysé les arcanes de ce conflit qui commençait à prendre une dimension ré-

gionale. Elle n'a pas réalisé que, dans l'ensemble de la sous-région, la question des réfugiés [tutsis] était devenue explosive. L'appui au régime en place au Rwanda a été considéré comme la seule issue possible. Or, en février 1993, l'offensive du FPR a mis en évidence l'échec des efforts pour restructurer l'armée rwandaise et de la présence

militaire française. Dès ce moment-là, il est clair qu'il n'y a pas

d'issue militaire au conflit et qu'il faut négocier. La France ne l'a pas compris ou n'a pas voulu le comprendre.

Comment expliquer la cécité française face à la propagande antitutsie et la montée en puissance des milices Interahamwe?

L'ambassade de France, comme d'autres, était relativement bien informée de ce qui se passait. Des choix ont été faits. La France n'a pas voulu faire confiance aux démocrates de l'intérieur, notamment après le départ de l'ambassadeur Georges Martres [en 1993], qui connaissait très bien tout le personnel politique rwandais. Ce qui n'était pas le cas de son successeur: l'opposition intérieure ne lui faisait absolument pas confiance. En outre, le Rwanda avait des parti-

cularités que la France n'a pas mesurées. Elle s'est laissée enfermer dans une logique bipolaire, sans mesurer ce que ça allait donner quelques mois après.

Qui était décideur sur la politique menée au Rwanda: l'armée, François Mitterrand?

Le Quai d'Orsay fonctionne comme une institution qui est dépositaire de la pé-

rennité d'une politique. Les gouvernements, les chefs d'état-major, les présidents et les ministres passent. Mais il y a une véritable continuité des valeurs, des modes de fonctionnement, de l'approche du terrain. Ce n'est pas terminé d'ailleurs, même si le renouvellement du personnel politique au

de longue date au sein du Quai d'Orsay.
On parle souvent du «syndrome de Fachoda», c'est-à-dire la lutte contre l'influence anglo-saxonne en Afrique, et que, pour cela, la France aurait cherché à combattre à tout prix l'arrivée du FPR anglophone et pro-américain au Rwanda. Qu'en pensez-vous?

sommet fait illusion. La gestion des affaires

africaines relève d'une vision du monde ancrée

En Afrique, le Rwanda est un pays particulier. qui vit sur une véritable ligne de fracture,

EDITORIAL

Par FRANÇOIS SERGENT

Mémoire

Il était temps que la France renoue avec le Rwanda. Le président Kagame n'est pas un homme facile ni un grand démocrate mais il faut porter au crédit de Sarkozy et Kouchner d'avoir voulu tourner la page des relations plombées entre Paris et Kigali. Il ne s'agit que d'un premier pas et ces retrouvailles se font sur de mauvaises bases, empreintes de méfiances réciproques. La France, si engagée auprès du régime hutu coupable du génocide, ne s'est ni expliquée ni excusée pour son rôle au Rwanda ou sa faillite au moment des massacres. A la différence de Kofi Annan, alors chargé des missions de maintien de la paix à l'ONU, du président Clinton ou du Premier ministre belge de l'époque, Guy Verhofstadt, qui tous ont reconnu leur part de responsabilité. La France doit s'excuser mais cette démarche ne peut suffire. La France doit faire surtout un travail de justice et de mémoire. Glissons sur les élucubrations juridiques et les extravagances géopolitiques du juge Bruguière qui ne sont qu'une instruction à charge destinée à exempter la France et notamment son armée. Les parts d'ombre, sur l'implication de la France avant et pendant le génocide, comme sur l'asile accordé aux Tutsis accusés de génocide, restent béantes. Les responsables rwandais de l'attentat contre le président Habyarimana restent inconnus et n'ont donc pas été poursuivis. Le génocide rwandais exige le même travail de mémoire et d'histoire que la Shoah. Une commission franco-rwandaise ne pourrait-elle pas faire ce travail? En commun.

pent aux combats contre le FPR.

Août 1993 Signature des accords d'Arusha entre le gouvernement rwandais et le FPR sur un partage du pouvoir. L'armée française quitte le Rwanda en décembre alors que la

Minuar, la force de l'ONU, s'installe au Rwanda. Quelques coopérants militaires français restent sur place. 6 avril 1994 Attentat contre l'avion du président Habyarimana (photo), immédiatement suivi de la reprise de la guerre entre



FPR et gouvernement et du génocide des Tutsis. **Mai 1994** La France est le seul pays à recevoir le gouvernement intérimaire extrémiste en plein génocide.

INTERVIEW

22 juin 1994 début de l'opération Turquoise dans le sud-ouest du Rwanda. Le FPR accuse la France de «fournir un repli aux tueurs».

14 juillet 1994 Le FPR s'empare du pouvoir et met fin au génocide. Décembre 1998 Une mis-

sion parlementaire, dirigée

par Paul Quilès, exonère la France de toute implication dans le génocide mais relève «une erreur globale de stratégie».

1998 Ouverture d'une instruction à Paris, confiée au juge Bruguière, sur l'attentat du 6 avril 1994.

••• volcanique, géopolitique, linguistique. J'ai l'impression que la gestion de la question rwandaise n'a pas été différente de ce qui est habituellement mis en œuvre ailleurs en Afrique. On a sous-estimé la capacité d'analyse et de réaction des politiciens rwandais.

Pendant le génocide, les dirigeants français ontils eu conscience de ce qui se passait?

C'est la question centrale. Les Français, comme les Belges et d'autres, ont considéré que la guerre était inexorable, que ce serait la dernière et qu'il fallait choisir son camp. Il y a eu une semaine au cours de laquelle des opportunités [de revenir au calme] auraient pu être saissies. Personne n'a souhaité les saisir. Pour s'en tenir à un critère simple, la France n'a pas désavoué les autorités [génocidaires] pendant la quasi-totalité du génocide.

L'opération Turquoise masque-t-elle une tentation de stopper le FPR?

Parmi les unités engagées figuraient des membres qui étaient au Rwanda depuis 1990: il y a eu manifestement des attitudes ambivalentes dans l'armée française. Mais au moment où Turquoise débute, le gouvernement intérimaire rwandais [hutu extrémiste] a clairement conscience que la France l'a lâché. De fait, cette opération a accéléré la fin de la guerre car elle a déchargé le FPR d'un million et demi de déplacés et lui a permis de remonter militairement vers le nord du pays.

L'action de la France au Rwanda a toujours fait l'objet d'une union sacrée entre la gauche et la droite. Qu'en pensez-vous?

C'est un vrai problème. Il n'y a jamais eu de tentative de reconnaître des erreurs politiques. L'Etat français doit des excuses au peuple rwandais – et non au FPR. Mais le peuple français n'a pas à être culpabilisé dans son ensemble.

Est-ce que la mission parlementaire Quilès est allée au bout de son travail?

Elle est allée au bout de ce qu'elle pouvait... une fois que les broyeuses ont tourné au ministère de la Coopération et dans plusieurs services. Sur le fond, l'essentiel a été dit. On aurait aimé que les allusions soient étayées par des documents ou se traduisent par des conclusions plus fermes. Si on ne trouve pas son compte, c'est aussi parce que bien des acteurs n'ont pas l'intention d'aller jusqu'au bout, notamment les autorités rwandaises, mais aussi les pays riverains, l'Ouganda, la Tanzanie, ainsi que les Etats-Unis et le Royaume-Uni.

L'arrivée de Sarkozy et Kouchner marque-t-elle une rupture?

Le président Sarkozy était déjà en activité à l'époque du génocide mais il représente une autre génération et d'autres réseaux, notamment dans l'armée, etc. Il a voulu marquer une rupture. Maintenant, cela a-t-il été fait avec une compréhension suffisante? Je n'en suis pas sûr. Ses appels à une implication du Rwanda dans l'est du Congo sont une incroyable maladresse... Et quelles seront les contreparties du rapprochement entre Paris et Kigali? Quand Sarkozy dit que trois militaires français abattus dans un avion [celui du président hutu Habyarimana, le 6 avril 1994] ne peuvent pas être mis sur le même plan qu'un génocide, il a raison. En faisant fi de la justice et de la vérité, on peut améliorer les relations entre les deux pays, mais on n'apaisera pas les passions rwandaises.

Recueilli par CHRISTOPHE AYAD



Manifestation à Kigali, en novembre 2008, pour protester contre l'arrestation de Rose Kabuye en Allemagne. PHOTO AFP

La venue de Sarkozy ne signe pas la fin des litiges juridiques et économiques.

Sous le soleil de Kigali, les zones d'ombre franco-rwandaises

algré la restauration des relations diplomatiques le 29 novembre et la visite «historique» de Nicolas Sarkozy à Kigali aujourd'hui, de lourdes hypothèques pèsent encore sur les relations franco-rwandaises.

L'enquête sur l'attentat du 6 avril 1994

Le temps des relations diplomatiques et celui de la justice ne vont pas toujours de pair. L'instruction menée par le juge Bruguière, qui avait mis en examen et délivré des mandats d'arrêt contre neuf proches du président Kagame, a beau avoir été reprise par Marc Trévidic et minée par la rétractation spectaculaire de témoins clés, l'exécutif ne peut tout simplement pas annuler une procédure judiciaire en cours. Ce que Kigali ne comprend pas toujours. Surtout, la volonté de clore l'enquête se heurte aux attentes des parties civiles, notamment les familles des trois Français du personnel de bord, qui ont péri dans l'attentat, et de la famille du président rwandais Habyarimana, dont la veuve, Agathe Kanziga, vit en France mal-gré le rejet de sa demande d'asile.

Les procédures judiciaires visant des génocidaires présumés

Agathe Kanziga, justement, est visée par

une instruction pour «incitation au génocide». Jusqu'à très récemment, la France a fait presque systématiquement obstruction au jugement de génocidaires présumés vivant sur son sol. Or, la France est, avec la Belgique, le pays ayant accueilli le plus de réfugiés rwandais. André Guichaoua, spécialiste du Rwanda, est particulièrement sévère sur cet aspect de la politique française: «Parmi ces réfugiés, des filières ont permis que s'installent des personnes sur lesquelles pèsent des doutes plus que sérieux en matière de crimes de génocide. La Belgique a fait des efforts réels dans ce domaine. La France ne les a jamais faits.» Une inaction qui trouve sa source dans la raison d'Etat, d'après un observateur bien informé: «Il y a, en France, de vrais assassins et qui sont entrés grâce à des filières diplomatiques. Les juger serait reconnaître qu'on a accueilli ces gens en connaissance de cause», explique cette source.

La création d'un parquet spécialisé dans les crimes contre l'humanité et la reprise des relations diplomatiques avec Kigali devraient accélérer les procédures en cours, notamment celles concernant le préfet Laurent Bucyibaruta et le prêtre Wenceslas Munyeshyaka, qui ont battu des records de le preteur.

Les richesses de l'est du Congo

La France a longtemps été la garante de la souveraineté de la république démocratique du Congo (RDC) face aux régulières incursions de l'armée rwandaise depuis 1996. Mais après avoir menacé, fin 2008, de déployer une force internationale au Nord-Kivu pour soutenir Kinshasa, Paris a approuvé le spectaculaire retournement d'alliance entre Kabila et Kagame contre la rébellion hutue réfugiée au Congo. Et Paul Kagame, de plus en plus critiqué pour ses ingérences chez son voisin congolais ainsi que le pillage de ses richesses minières, a trouvé un allié inattendu à Paris.

En effet, Nicolas Sarkozy est allé jusqu'à évoquer, en janvier, un «partage des richesses» entre Rwandais et Congolais dans l'est de la RDC. Face à la colère suscitée à Kinshasa par ces propos, le président français dut faire marche arrière, réaffirmant l'intégrité des frontières de la RDC et proposant l'aide de la France pour des «projets économiques conjoints» entre les anciens frères ennemis. Aujourd'hui à Kigali, Nicolas Sarkozy va proposer l'organisation d'une conférence des bailleurs de fonds à ce sujet en marge du prochain sommet France-Afrique en mai.

C.A. et T.H.

2004 Aux cérémonies du 10° anniversaire du génocide, le président Kagamé s'en prend violemment à la France, accusée de complicité de génocide, devant Renaud Muselier, secrétaire d'Etat à la Coopération

2005 Plainte rwandaise au tribunal des armées pour complicité de génocide de l'armée française.

Novembre 2006 Le juge Bruguière délivre 9 mandats d'arrêt contre des proches de Kagame pour l'attentat du 6 avril. Kigali rompt ses relations diplomatiques avec Paris. **Décembre 2007** Au sommet Europe-Afrique de Lisbonne, Sarkozy parle des *«erreurs»* de la France. **26 janvier 2008** La France a commis une *«faute politi-*

que» mais n'a pas de «res-

ponsabilité militaire», selon Bernard Kouchner.

Août 2008 Une commission rwandaise accuse Paris d'avoir «participé à la mise en exécution» du génocide.

Septembre 2008 Première rencontre Sarkozy-Kagame à New York.



Novembre 2008 Rose Kabuye (photo), chef du protocole de Kagame, est arrêtée en Allemagne et extradée vers la France dans le cadre de l'enquête sur l'attentat du 6 avril. Son contrôle judiciaire a été levé en septembre.